

**216 rue Maurice le Boucher
ZA de Tournezy
34070 MONTPELLIER
TEL : 04 67 66 31 19**

N° FORMATEUR : 11755884575 - Numéro de TVA intracommunautaire : FR54838295160

**L'URBANISME : SECURISER SES VENTES ET FORGER
SES ARGUMENTS 1/1**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les supports d'urbanisme et leur hiérarchie.
- Connaître les sources d'information
- Étoffer la connaissance des dossiers de vente
- Eviter les contentieux après-vente.
- L'agent immobilier sera capable de relever les pièges dans un environnement donné lors d'une transaction. Il transformera en argument les points soulevés : interdiction, projets, perspective, dangers.

PUBLIC VISE

- Agents immobiliers
- Agents commerciaux
- Promoteurs

PREREQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

DUREE ET DATE

14 heures réparties sur 2 jours

ANIMATEUR

Mr Frédéric WALTHER

MOYENS ET METHODE PEDAGOGIQUE

La méthode affirmative permet aux participants de découvrir un nouveau contenu. Elle se base sur l'exposé. Elle est utilisée par le formateur au cours d'une formation, pour des actions d'information ou pour des apports théoriques. La formation a lieu dans une salle de réunion de l'hôtel KYRIAD Prestige (135 rue de Jugurtha – ZA de Tournezy – 34070 MONTPELLIER), équipée de tout le matériel nécessaire (liaison Wi-Fi, projecteur vidéo, paper-board)

DOCUMENTS A COMPLETER PAR LE STAGIAIRE

Fiche de renseignements, QCM Avant-projet, QCM Après-projet, Feuille d'émargement, Attestation de présence.

PROGRAMME

Introduction : Accueil des participants et tour de table de présentation.

**216 rue Maurice le Boucher
ZA de Tournezy
34070 MONTPELLIER
TEL : 04 67 66 31 19**

N° FORMATEUR : 11755884575 - Numéro de TVA intracommunautaire : FR54838295160

MAJ LE 26 10 23

**L'URBANISME : SECURISER SES VENTES ET FORGER
SES ARGUMENTS 1/2**

JOUR 1 : PLU – FONCIER – 7 heures

Le SCOT - PLU

- Règlement
- Zonage
- Annexes
- Etude de cas : mise en situation

JOUR 2 : PLU – FONCIER – 7 heures

Permis de construire

- Champs d'application des autorisations
- Etude de cas : mise en situation
- Procédure d'instruction
- Contentieux
- Cas particuliers

VALIDATION DE LA FORMATION QCM Après-projet (évaluation sur les acquis de la formation),
Attestation individuelle de formation Loi Alur.